

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **42 (1906)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

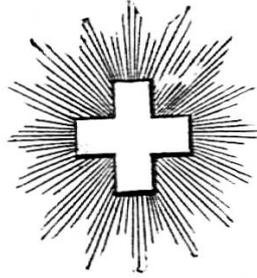
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLII^{me} ANNÉE

N^o 2.



LAUSANNE

13 janvier 1906.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Didactique expérimentale.* — *Chronique scolaire.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Géographie locale: Le quartier de Chauderon.* — *Grammaire: L'adverbe.* — *Dictées.* — *Arithmétique: Un moyen pratique pour trouver le produit de deux nombres.* — *Problème donné aux candidats à un poste d'employé.* — *Compte de la Caisse d'épargne vaudoise.*

DIDACTIQUE EXPÉRIMENTALE

S'il est une science — ose-t-on bien l'appeler de ce nom? — dont l'utilité soit encore loin d'être universellement reconnue, c'est sûrement la pédagogie. Beaucoup même de ceux à qui elle serait le plus nécessaire la jugent superflue, sinon dangereuse : superflue, parce que, pour eux, le savoir et le bon sens suffisent ; dangereuse, parce que, disent-ils, elle entrave la liberté et tue la spontanéité. Le talent de l'éducateur, ajoutent-ils, est un don de naissance et l'étude des auteurs, fussent-ils des plus illustres, n'y changera rien ; du reste, celui qui connaît à fond la matière qu'il doit enseigner, qui a du jugement et aime sa vocation réussira infailliblement.

D'autres pensent, au contraire, — et le nombre de ceux-ci s'accroît de jour en jour — que tous ces dons, bien qu'excellents, ne sauraient préserver instituteurs et professeurs de certaines erreurs inhérentes au métier auxquelles ils sont presque fatalement exposés et dont ils ne constateront que trop tard, et quelquefois pas du tout, les fâcheuses conséquences. Ils croient qu'une sérieuse préparation théorique et pratique est de toute nécessité et que la pédagogie n'est point une de ces branches bonnes seulement pour ceux qui ne peuvent pas faire autre chose, mais qu'elle a sa place marquée au programme de tous les établissements où l'on prépare des maîtres pour la jeunesse.

Cette idée n'est pas une de celles qui s'imposent d'emblée à l'esprit, et ç'a été le mérite de Herbart et de ses disciples d'avoir tra-

vaillé longuement, patiemment à la répandre autour d'eux et d'avoir, en même temps, créé une doctrine qui puisse être considérée comme une pédagogie vraiment scientifique. Cette doctrine, basée sur deux sciences auxiliaires, la psychologie et la morale, constitue un système éducatif fortement charpenté qui s'étend des principes les plus élevés jusqu'aux plus infimes détails de la pratique. Aussi tous ceux qui s'occupent aujourd'hui d'éducation l'étudient-ils plus ou moins. Le séminaire pédagogique de l'Université d'Iéna qui, sous la direction du professeur Rein, en est considéré comme le foyer, voit accourir en foule, dans ses auditoires et dans ses classes d'application, des étudiants et des hommes d'école venus d'un peu partout. Des ouvrages qui se comptent par milliers, des journaux en grand nombre se sont chargés de répandre au loin la bonne nouvelle.

Mais voici qu'au beau milieu de cette vogue, on pourrait presque dire de cette gloire, se fait entendre une voix qui déclare que, la méthode expérimentale « en rapport avec l'observation est seule en état de renouveler la didactique sur beaucoup de points et que les pédagogues formés aux idées modernes ne veulent plus des miettes qui tombent de la table de la philosophie et de la psychologie théoriques, qu'ils aspirent après des moyens qui leur donnent la certitude et qui distinguent l'apparence de la réalité ».

Cette voix est celle du professeur *Lay*, à Karlsruhe, qui, après avoir publié des ouvrages de didactique spéciale sur l'enseignement des sciences naturelles, de l'orthographe et du calcul, s'est enfin attaqué à la didactique dans son ensemble en se basant exclusivement sur l'expérience. Il a réuni le fruit de ses études et de ses recherches dans un fort volume de près de 600 pages qui marquera certainement une étape dans l'histoire des doctrines pédagogiques et qui est discuté et apprécié dans tous les journaux scolaires d'Allemagne.

S'il vous est arrivé de lire les ouvrages de psychologie éducative de MM. Ribot, Binet, Queyrat, Pérez, Peyer, etc., vous aurez sans doute déploré qu'ils n'aboutissent pas à des résultats directement pratiques pour l'enseignement et vous aurez aussi certainement désiré que quelqu'un veuille bien en extraire ce qui serait utile pour les instituteurs et les écoles. Eh bien, vous trouverez, dans l'ouvrage de M. Lay, un extrait comme vous le souhaitez, mais augmenté, enrichi des contributions fournies par les travaux allemands et anglais du même genre.

Mais il y a plus et mieux. M. Lay n'a pas voulu faire une simple compilation, ce qui, étant donné la matière, n'eût déjà pas été sans mérite : son but a été bien plutôt, comme il le dit dans sa préface,

de « démontrer théoriquement et pratiquement la nécessité et la possibilité d'une didactique expérimentale et d'en poser les bases ». Nous pourrions ajouter que, ce faisant, il a attiré l'attention sur une nouvelle notion fondamentale de la psychologie moderne : celle du mouvement. Jusque dans ces derniers temps, il était, en effet, admis que les deux phénomènes psychiques primordiaux, auxquels tous les autres pouvaient se ramener étaient la sensation et l'association. M. Lay en ajoute un troisième non moins important, la réaction, qui se produit par des phénomènes moteurs. Et c'est précisément la mise en pleine lumière de cette troisième notion qui l'a poussé à proposer un certain nombre de réformes dans notre système d'éducation. Ainsi il admet qu'il n'y a « pas de perception sans mouvement », que les sentiments et les phénomènes affectifs se traduisent au dehors par des mouvements, que l'attention est un état concentré de la conscience provoqué par l'intérêt avec adaptation de l'appareil moteur, que la cause de l'association des idées doit être recherchée dans les phénomènes moteurs communs aux divers éléments de la conscience ; il montre comment les mouvements instinctifs, le jeu, en particulier, peuvent devenir un utile auxiliaire dans l'éducation intellectuelle et morale ; il pense que la volonté elle-même a pour origine des idées motrices. C'est pourquoi il déclare que notre système d'éducation ne remplira entièrement son but que lorsqu'on aura fait une plus large place à l'activité de l'élève. Nous bourrons, nous gavons les élèves de connaissances qu'ils ne s'assimilent pas parce que nous ne leur donnons ni le temps ni l'occasion de réagir. Nous agissons constamment sur leurs nerfs sensitifs et nous laissons l'appareil moteur dormir. De là aussi le manque de volonté (puisque la volonté a pour origine le mouvement) dont on accuse nos contemporains. La réforme capitale proposée par M. Lay consiste donc à augmenter considérablement ce que nous appelons les exercices d'application. Aucune notion nouvelle ne devrait être donnée à l'élève sans qu'elle donne lieu de sa part à une réaction, sans qu'il ait l'occasion de l'exprimer à son tour par la parole, par le chant, par le dessin, par l'écriture, par le geste.

C'est cette idée qui domine dans tout le chapitre consacré à l'*intuition*. « Toutes les nouvelles idées, nous dit-il, que l'enseignement communique doivent aboutir à l'expression, à l'action. L'organisation de l'école ou le maître ne tiennent-ils compte que d'une manière insuffisante de ce principe fondamental, les élèves en souffriront dans leur mentalité non seulement pendant leur scolarité, mais pendant leur vie entière ». Aussi recommande-t-il chaudement l'enseignement des travaux manuels. Qu'on nous permette

une courte citation à ce sujet, elle réjouira nos collègues qui s'occupent activement de cette branche et regrettent l'indifférence avec laquelle on a l'air de la traiter. « Le principe fondamental, psychologique et didactique, justifie la valeur des travaux manuels que l'on a introduits ici et là comme branche facultative dans les écoles primaires et dans les écoles supérieures. L'incomparable plaisir, l'attention et la persévérance que les élèves montrent dans ces leçons prouvent sûrement qu'à côté de l'intuition, l'expression a une haute valeur didactique ».

(A suivre.)

L. JAYET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Moutier. — *Synode libre des instituteurs.* Une quarantaine d'instituteurs et d'institutrices étaient réunis, lundi 18 décembre, à Moutier, sous la présidence de M. Romy, directeur des écoles primaires. M. le président invite ses collègues à se lever pour rendre un dernier témoignage à la mémoire de M^{lle} Emma Schneider, institutrice à Fornet-dessous, décédée récemment. M. Romy critique le peu d'empressement du corps enseignant à assister aux séances synodales.

M. Chard, instituteur à Crémines, lit un travail intéressant sur la création d'un poste de secrétaire permanent de l'Association des instituteurs bernois. Le rapporteur donne un aperçu des syndicats ouvriers (typographes, horlogers, monteurs de boîtes, personnel des chemins de fer, voyageurs de commerce, etc.) qui rétribuent un secrétaire permanent et publient un journal de combat. Les sommes importantes payées par les syndiqués ne peuvent pour le moment être fournies par le corps enseignant bernois. Il faudrait augmenter les cotisations individuelles de 4 francs par année pour avoir un secrétaire permanent; d'ailleurs un journal allemand serait peu utile au corps enseignant jurassien qui tient à l'*Educateur*, le meilleur organe pédagogique romand. De plus les instituteurs ne peuvent être comparés aux ouvriers syndiqués. Les fonctions du maître d'école constituent une vocation, un sacerdoce; l'école intéresse toutes les familles et non seulement quelques patrons. M. Chard conclut au rejet de l'institution d'un secrétaire permanent des instituteurs; il estime, en outre, que le bulletin publié par la Société cantonale est suffisant.

M. Romy, directeur des écoles à Moutier, lit un travail sur le payement intégral du traitement des instituteurs par l'Etat. Si le rapporteur tient plus à l'augmentation des traitements qu'à leur payement total par l'Etat ou par la commune, il préconise le payement mensuel au lieu du payement trimestriel qui se fait actuellement.

M. Challet, instituteur à Tavannes, s'occupe de la publication des résultats des examens de recrues dans les feuilles officielles de district de l'ancien canton. Le rapporteur estime que cette publication doit se faire tous les dix ans. L'assemblée est d'avis qu'il serait préférable de publier dans la *Feuille officielle du Jura* les noms de toutes les recrues avec les notes obtenues.

M. Guillaume, instituteur à Corcelles, présente un mémoire sur l'influence de

la dualité des langues sur les résultats des examens et spécialement sur la marche des écoles.

Il faut intéresser davantage, dit-il, les Jurassiens à la cause du français, s'opposer à la création d'écoles allemandes dans notre pays. Le corps enseignant doit vouer toutes ses forces au progrès des écoles dont la marche est souvent entravée par les élèves de l'autre langue ayant commencé leurs études dans les classes allemandes.

La prochaine réunion aura lieu à Malleray en mai prochain. Les délégués actuels à l'assemblée générale sont confirmés dans leur mandat pour une nouvelle période.

H. GOBAT.

Synode d'Ajoie. La Société des instituteurs bernois (Section de Porrentruy) a tenu une réunion au chef-lieu ajoinot le 16 décembre dernier, qui a été médiocrement fréquentée. On constate à peu près toujours les mêmes absences et il est fort à regretter que les pédagogues au sommet de l'échelle se tiennent systématiquement à l'écart de ces réunions, qu'ils ont l'air d'envisager dans un sens de mépris et comme trop inférieures à leur position.

La réunion a été bonne, instructive et a démontré une fois de plus l'utilité incontestable de ces petites joutes oratoires où les instituteurs expriment librement leurs opinions sur telle méthode d'enseignement, sur telle question économique ou sociale, sur leurs conditions matérielles, ou écoutent sur un thème libre la conférence d'un collègue dévoué. M. Willemin nous a lu un long travail, fort bien écrit et fort bien pensé sur les conséquences au point de vue de l'instruction publique, de la transformation qu'a subie l'industrie dans notre contrée. Ce travail documenté renferme de hautes idées, des vues neuves, des appréciations saines et des déductions logiquement établies sur un sujet vaste et d'actualité, car l'industrie et l'instruction doivent marcher de pair, celle-là ne se développant qu'en profitant de celle-ci. Cependant, comme l'a très bien fait ressortir le conférencier, le développement de l'industrie a nui à l'école à différents points de vue, et a eu depuis un quart de siècle une influence néfaste sur le développement psychologique des individus. Le père de famille à l'usine, la mère hélas ! quelquefois, c'est l'abandon des enfants à eux-mêmes et ceux-ci deviennent des écoliers revêches, indisciplinés. La plus grande somme d'activité du maître dans les localités industrielles est dépensée pour la discipline et l'école ne peut ainsi atteindre son but. Ceux qui voudraient que nos écoles progressassent davantage, feraient bien d'améliorer d'abord la situation de la famille et d'augmenter son bien-être matériel.

Le capital et le travail, dit éloquemment M. Willemin, doivent pactiser pour la bonne marche du rouage social et pour l'amélioration des travailleurs. Il recommande l'augmentation des salaires, la diminution des heures de travail, la création de jardins d'ouvriers pour remettre l'aisance et la paix au foyer ouvrier afin que l'enfant puisse être entouré de la sollicitude à laquelle il a droit et être ainsi préparé pour l'école.

Il s'élève contre ces patrons accapareurs qui vivent trop du travail de l'ouvrier et se bâtissent des châteaux avec le fruit de la sueur de ceux-ci au bout de quelques années. Il termine en souhaitant que le travail industriel à domicile se rétablisse et qu'on réintègre la mère de famille au foyer.

Voilà un bien pâle résumé du bon travail de M. Willemin, que l'assemblée a

accueilli par des bravos et pour lequel M. Marchand, directeur, a remercié après avoir souhaité qu'on enseigne davantage aux enfants, aux jeunes hommes, leurs devoirs pour réagir contre cette idée erronée qu'un homme n'a que des droits. Le développement du point d'honneur sera salutaire au peuple.

M. Chatelain, inspecteur, fait différentes constatations qui prouvent que les statisticiens voient souvent l'instruction populaire sous un faux jour et que les examens de recrues ne donnent pas la norme de l'instruction qui s'élève, malgré tout ce qu'on dit, mais ne se relève pas. Les instituteurs ne doivent pas se décourager, mais continuer vaillamment leur tâche, car le niveau intellectuel est en progrès. Une chose déplorable, c'est le peu d'amour-propre de beaucoup d'ouvriers de Porrentruy, vu que le tiers des enfants de la ville se sont fait inscrire pour les soupes scolaires.

M. Lapaire, à Rocourt, a ensuite présenté, sur le paiement des instituteurs par l'Etat un mémoire rempli de vœux sensés, de scènes pleines d'humour, prises sur le vif, de réflexions drôlatiques faites par les paysans dans les villages, etc. Il désire le paiement des salaires totalement et mensuellement par l'Etat et la suppression des prestations en nature avec augmentation équivalente. On vote ces conclusions, mais on en attendra encore longtemps la réalisation. Qui fournira les ressources à l'Etat ? Les communes consentiront-elles à supprimer les prestations en nature pour les remplacer par une indemnité convenable ? Cependant il convient de saluer les idées neuves et sensées de M. Lapaire.

M. Fridelance, qui a dû s'absenter, a remis au président du synode des conclusions par écrit sur la création d'un secrétariat permanent au *Lehrer-Verein*. Il déconseille cette innovation pleine d'imprévu et de tracasserie et il est aussi contre la fusion du *Bulletin* avec le *Berner-Schulblatt*. M. Marchand appuie aussi le maintien des deux journaux, vu que du choc des idées... etc. On vote donc ces conclusions.

Les examens des recrues, thème toujours à l'ordre du jour, ont fourni à M. Barthe, maître secondaire, l'occasion de nous dire ses idées sur ce sujet complexe et mouvant. Il recommande aux Conseils communaux de décerner une petite prime en espèces aux recrues qui obtiennent la note 1 partout. Cette proposition donne lieu à une intéressante discussion entre MM. Chatelain, Piquerez, Koller et Guélat, discussion qui a fait naître des idées originales et fait jaillir plusieurs bons mots ; finalement la proposition du rapporteur a été acceptée quoique combattue par M. Guélat, qui désirait la remise d'un livre d'agriculture.

Cette belle séance se termine par la nomination des délégués à Berne. Sont désignés MM. Willemin, Kohler et Mlle Piller.

Cornol est choisi comme lieu du prochain synode.

A. POUPON.

NEUCHÂTEL. — *Société pédagogique*. — Le Comité central de notre Société reste constitué comme suit : MM. Fritz ROSSELET, instituteur, à Bevaix, président ; Vital HUGUENIN, instituteur, au Locle, vice-président ; Louis RUSILLON, instituteur, à Couvet, caissier ; Emile AMEZ-DROZ, instituteur, à Villiers, secrétaire ; Charles NEUHAUS, instituteur, à La Chaux-de-Fonds, secrétaire-adjoint ; Jules-Ed. MATTHEY, instituteur, à Neuchâtel, archiviste ; Jules DECREUZE, instituteur, à Boudry, suppléant.

Conformément aux articles 34 à 38 de notre règlement, un concours est ouvert sur les questions suivantes :

1^o La culture du sentiment esthétique à l'école primaire ;

2^o Les sciences naturelles et l'école primaire ;

3^o Que doit faire l'instituteur qui veut conserver l'élan et l'enthousiasme nécessaires pour donner un enseignement fructueux et vivant dans son école.¹

Les concurrents devront traiter les questions surtout au point de vue pratique. Nous leur recommandons de condenser leur matière et de ne pas présenter de travaux trop étendus, ceci afin de faciliter l'appréciation du jury.

Rappelons à ce sujet l'art 32 du règlement : « Les travaux de concours doivent être adressés jusqu'au 1^{er} août, au président du Comité central. Ces travaux ne seront pas signés, mais munis d'une épigraphe qui sera répétée dans un pli cacheté contenant le nom de l'auteur. Ce pli ne sera ouvert qu'après la lecture du rapport du jury ».

Nous faisons en outre remarquer que le jury ne peut accepter que des travaux inédits, et qu'il ne peut être décerné aucune récompense à des pages déjà publiées ailleurs.

CHANT.— Dans notre précédente circulaire, nous vous annoncions que M. Stoll avait donné sa démission de ses fonctions de directeur de chant qu'il exerçait depuis plus de 30 ans, et que le Comité central avait, pour le remplacer, fait choix de M. Christian Fuhrer, professeur de chant, à Neuchâtel. Nous vous prions d'étudier soigneusement les numéros 11, 41, 80, 85, 88 du *Recueil de Zofingue* pour chœurs d'hommes, ainsi que les numéros 78 des *Echos du Léman*, 36 et 64 du *Répertoire musical*, de Kurz, 3^{me} volume ; ces trois derniers sont pour chœurs mixtes ; ils ont été autographiés et seront distribués par les soins de M. Rusillon, à Couvet, caissier central. Ils avaient déjà été proposés à votre étude l'année dernière, mais les circonstances n'ont pas été favorables à la célébration d'une fête de chant. Nous espérons qu'il n'en sera pas de même cette année, et si les membres de la société veulent étudier de leur mieux ces morceaux, nous arriverons certainement, sous l'habile direction de M. Fuhrer, à une exécution aussi satisfaisante que possible.

Ensuite d'une décision de l'assemblée générale, votre Comité a fait l'acquisition de cent exemplaires *Recueil de Zofingue*, à 2 fr. l'exemplaire. Chaque sociétaire pourra donc se procurer à ce prix, auprès de M. Jules-Edouard Matthey, instituteur à Neuchâtel, archiviste de la société, cet excellent ouvrage qui, en librairie, coûte 2 fr. 50. Nous osons espérer que tous les jeunes instituteurs tiendront à

¹ Cette troisième question pourrait peut-être surprendre quelques-uns de nos collègues, aussi devons-nous leur dire dans quel esprit le Comité central la propose à leur étude.

« Après cinq ou six ans de pratique de l'enseignement, l'instituteur n'a, à peu de chose près, plus à travailler la matière de son enseignement ; de plus, il ne tarde pas à perdre l'élan et l'enthousiasme du début de la carrière. »

Voilà une opinion aussi fausse que généralement répandue.

Qui démontrera qu'elle n'est ni juste, ni vraie ?

Qui prouvera que l'instituteur, qui ne borne pas son activité à instruire seulement, mais qui fait surtout œuvre d'éducateur, a toujours à travailler et qu'il puise jusque dans ces heures de lectures méditatives l'élan et l'enthousiasme qui assureront sa réussite, tant que ses forces ne faibliront pas? HINTENLANG.

posséder ce recueil qui leur permettra de prendre part aux exercices de la société.

ÉDUCATEUR ET AGENDA DES ÉCOLES. — Nous prenons la liberté de vous recommander chaudement ces deux publications. Nous espérons qu'un bon nombre de collègues s'abonneront à l'*Educateur*. Chaque numéro renferme d'excellents articles sur des actualités pédagogiques, et la partie pratique, fort améliorée, nous offre des ressources que les instituteurs apprécient toujours davantage. Nous croyons bien faire en citant ici quelques paroles tirées de l'*Educateur* du 9 décembre 1905 : « Il faut que chaque membre de la société pédagogique de la Suisse romande considère comme son premier devoir de soutenir l'organe de l'association, c'est-à-dire de s'y abonner. En s'imposant ce léger sacrifice, il sert ses intérêts et ceux de sa section, qui n'aura plus à payer, pour ceux de ses membres non abonnés, la cotisation annuelle de 0 fr. 50 par membre actif ».

Nous recommandons aux Comités de sections d'informer régulièrement de tout ce qui se fait, dans les conférences de la Société pédagogique, notre correspondant, M. Christian Hintenlang, instituteur à Noiraigue, afin que celui-ci puisse en faire profiter les abonnés de l'*Educateur*.

Enfin, n'oublions pas que ce journal est ouvert à tous ceux qui veulent discuter les questions présentant un intérêt pédagogique. Ce n'est que si les instituteurs prennent part à ces discussions que l'*Educateur* deviendra véritablement l'organe du corps enseignant de la Suisse romande.

Quant à l'*Agenda des écoles*, il est sans doute un peu tard pour en parler ; nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de recommander cette modeste publication. Vous savez que le bénéfice réalisé sur la vente de l'*Agenda* est destiné à être versé dans la caisse de secours de la Suisse romande, et que celle-ci a déjà soulagé bien des misères et rendu de nombreux services, même à des collègues neuchâtelois.

VAUD. — † **Eugène Marendaz**. Le jour de Noël, on ensevelissait au Lieu la dépouille mortelle d'Eugène Marendaz, instituteur au Château près de Ste-Croix. Malgré sa jeunesse (il avait eu 23 ans quelques jours auparavant), notre collègue avait su s'attirer l'amitié et l'estime de ses élèves, des parents, et de toute la population ; la conférence du district de Grandson l'avait nommé secrétaire. D'une nature plutôt sérieuse, il savait cependant à l'occasion être gai et trouver le mot pour rire. C'était avant tout un homme de travail, et l'on pouvait compter qu'il fournirait au pays une carrière utile et pleine de dévouement. Hélas ! la destinée ne l'a pas voulu. En pleine santé, en plein bonheur (il était marié depuis trois mois à peine), la mort l'a enlevé presque subitement. Le dimanche 17 décembre, il avait encore fait une petite course au Cochet avec son épouse, et le samedi 23, il rendait le dernier soupir. A son épouse éplorée, à tous ses parents, nous adressons ici l'expression de notre sympathie. C.

† **Grandjean-Roux**. — Jeudi 28 décembre, un long cortège d'amis, d'anciens collègues et d'anciens élèves rendaient, à Lausanne, les derniers devoirs à M. Grandjean-Roux, instituteur émérite. Ce ne fut pas une vie mouvementée que la sienne ; il n'était pas de ceux qui aiment à se mettre en vedette ; il n'en a pas moins grandement honoré sa vocation et fidèlement servi son pays. Le fait qu'il a passé plus de trente ans, toute sa carrière pédagogique dans la même localité, au Brassus, montre à quel point il savait se dévouer et combien ce dévouement

était apprécié. Mais aussi quelle amabilité dans l'abord, quelle cordialité dans les relations ! Il était impossible de n'être pas touché par tant d'urbanité qui, on le sentait bien, n'était que la réelle expression de la bonté du cœur.

M. Grandjean était aussi du nombre de ces instituteurs auteurs qui, non contents de prodiguer la bonne semence dans leur classe, désirent encore la répandre au loin. Ses livres, dans lesquels il n'a cherché qu'à intéresser et à rendre meilleur, se trouvent dans toutes les bibliothèques populaires.

Il nous laisse un bel exemple de modestie, d'activité, de dévouement et de bonté.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire géographique de la Suisse, par Charles Knapp et Maurice Borel, Neuchâtel, Attinger, frères, 1905.

Le quatorzième fascicule nous apporte les livraisons 153-164, nous conduit jusqu'à *Sau Lorenzo* et nous donne en particulier une remarquable monographie de *St-Gall*. On entrevoit la fin de cette œuvre de longue haleine, qui fait le plus grand honneur aux auteurs et aux éditeurs.

M. le Dr Giacomo Tauro, professeur de pédagogie à l'Université de Rome, vient de publier un ouvrage qui se place parmi les meilleurs de la pédagogie italienne : *Introduzione alla pedagogia generale* (Roma, Società editrice Dante Alighieri. 1906).

La fraternité entre les sexes, par M^{me} E. Pieczynska.

A tous ceux que la vision d'une humanité meilleure, plus forte, plus pure et plus heureuse ne laisse point tout à fait indifférents ni sceptiques, nous disons : « Lisez cela » ! Dans cette brochure d'une centaine de pages, M^{me} Pieczynska expose et résoud, avec la distinction qui la caractérise, l'un des problèmes les plus importants et les plus délicats parmi ceux qui préoccupent l'âme contemporaine : *la fraternité intersexuelle*. La chose est si exceptionnelle que l'auteur a dû créer un terme pour la désigner. Fraternité intersexuelle ? Pour ne pas risquer de méconnaître d'emblée toute la portée de ce mot et son sens élevé, lisez d'abord attentivement l'avant-propos de l'ouvrage, dans lequel M^{me} Pieczynska explique ce qu'elle entend par là de façon aussi claire que convaincante. Gagnés dès l'abord à la certitude d'un immense bienfait à réaliser, vous poursuivrez avec un intérêt croissant la lecture des cinq chapitres qui tracent le chemin de cette cime nouvelle et rayonnante. Les périls sont nombreux, l'auteur ne se le dissimule pas, mais elle est de la race des vaillants, et c'est aux vaillants qu'elle s'adresse. Son grand moyen, c'est ce vieux, qui est toujours jeune : l'éducation ; celle de l'enfant et puis celle des éducateurs eux-mêmes, qui est à faire sous ce rapport. Dans la famille, par l'initiation au mystère de la maternité ; à l'école, par des leçons précises sur les grandes lois présidant aux origines de la vie ; plus tard, pendant l'instruction religieuse, qui a pour devoir trop longtemps méconnu de faire naître la sainte ambition de la pureté en illuminant d'un divin rayon le véritable amour. M^{me} Pieczynska pose sur des bases très fermes « l'édifice d'une mentalité pure en ce qui concerne le sexe ». Arrivée au seuil de l'adolescence, elle ne prétend pas avoir résolu le problème. Elle sait au contraire qu'il se pose à nouveau avec plus d'acuité que jamais dans cette période dangereuse entre toutes de l'éveil des instincts. Pour n'être pas esclave de la nature, il n'est pas

nécessaire d'en être l'adversaire, et tout éducateur approuvera M^{me} Pieczinska quand elle affirme que l'attitude à acquérir et à conserver à l'égard des instincts est celle du maître qui commande et se fait obéir. Dans le conflit que provoque cette prise de possession de soi-même par soi-même, il s'agit de donner généreuse satisfaction aux nobles instincts si l'on veut avoir raison des inférieurs. Aussi M^{me} Pieczinska veut-elle qu'au lieu d'isoler systématiquement les jeunes gens des deux sexes, comme si la solitude n'était pas un danger de plus, on provoque entre eux au contraire d'honnêtes et fréquentes rencontres pour un but élevé. Elle termine en exprimant le vœu que « les amis de la jeunesse et leurs guides les mieux inspirés poursuivront la démonstration sur le terrain de l'expérience ». Puissent-ils être animés du même esprit que M^{me} Pieczinska !... Cl. B.

Les aventures du baron de Crac. Conte pour la jeunesse, par Emma Moser. Traduit de l'allemand par M^{lle} A. Reitzel. Cinq gravures en couleurs. Lausanne, Payot & Cie.

Le baron de Crac parle fort bien. Ses aventures sont si intéressantes que c'est un véritable plaisir de les entendre.]

Il aime beaucoup la chasse, son adresse est tout à fait remarquable. D'un coup de fusil, il abat dix perdrix, et, heureux Nemrod, plongeant son bras dans la gueule d'un loup jusqu'à la queue, il le retourne comme un gant, sans que le loup ait le temps de le mordre. Il est du reste admirablement secondé par ses chiens, dont l'un reste quinze jours en arrêt devant vingt-cinq perdrix. Son cheval, coupé en deux à la guerre, n'en continue pas moins sa course sans ralentir sa marche.

La baron de Crac voyage beaucoup, sur terre, sur mer, en ballon, sur un boulet, il use de tous les moyens de locomotion. Il a visité la terre entière, Turquie, Russie, Indes orientales, Espagne, Pôle Nord, il connaît tout et sait tout. La lune même le reçut deux fois. Descendu au centre de la terre, il parle à Vulcain, explore son domaine, ressort par le côté opposé.

A la suite de ses voyages, fatigué, il rentre dans son pays et se voue entièrement à sa famille.

Intéressant petit livre, très bien traduit, il divertira sûrement ses lecteurs, petits ou grands, et donne matière à d'intéressantes discussions géographiques, géologiques et autres. B.

— *Le Génie de la montagne.* Ce volume, édité par la maison Payot & Cie, renferme une série de contes ayant pour théâtre la Bohême. Le centre de ce petit ouvrage est le Génie de la montagne qui, au moyen d'un pouvoir surnaturel, fait tour à tour souffler les vents et éclater l'orage. Il peut aussi prendre diverses formes pour mieux confondre les moqueurs, les ingrats, et là il met les rieurs de son côté. Le plus souvent, il aide aux travailleurs, aux humbles.

Quelques détails sur les richesses naturelles de la Bohême ajoutent encore une note intéressante. Les gravures sont rares, mais originales ; elles feront la joie des enfants.

En somme, charmant volume ; il occupera d'une manière utile nos écoliers d'âge moyen pendant les longues soirées d'hiver. S. B.

— *Colonies de vacances de La Chaux-de-Fonds* Rapport sur l'exercice de 1904 (M. Ed. Clerc, président honoraire).

— *Kind und Kunst.* 4^{me} cahier, Koch, Darmstadt.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE LOCALE

Degré inférieur.

Un quartier de la ville : le quartier de Chauderon.

PLAN. Sa situation, son étendue. Les rues principales. Institutions, hospices, industries. Moyens de communication.

Ce quartier, à cause de sa position est aussi appelé quartier de l'ouest. Il s'étend depuis la place de Chauderon jusqu'aux dernières maisons au couchant de la ville de Lausanne. Trois rues principales se détachent de la place un peu en forme d'éventail : au milieu, la route d'Echallens, au N. le Maupas et au S. la route de Morges. Ces routes communiquent d'ailleurs par une foule de petites avenues, ruelles ou chemins.

C'est un quartier encore neuf et les propriétés sont souvent de jolies villas entourées d'un jardin. Les bâtiments d'école sont ceux déjà indiqués pour la place de Chauderon, puis, presque au bout de la ville, les pavillons scolaires. Plusieurs hospices : l'Asile orthopédique, l'Hospice de l'enfance et l'Asile des aveugles ; ce dernier comprend un hôpital très renommé grâce au célèbre oculiste M. Marc Dufour, un établissement où les aveugles reçoivent une instruction et une éducation très complètes et l'asile Recordon plus spécialement destiné aux adultes.

Il ne faut pas oublier que ce quartier possède une petite gare. Quelques industries sont aussi à signaler dans cette partie de la ville, entre autres : une blanchisserie, une menuiserie, une fabrique de biscuits. Tout au bas de la route de Morges, entre celle-ci et le chemin de Renens, se trouve le dépôt des tramways de la ville.

Les moyens de communication sont faciles, les rues sont larges, le tram relie Chauderon avec le centre de la ville et la Gare centrale d'un côté, avec les villages de Prilly et Renens de l'autre.

Le chemin de fer à voie étroite, Lausanne-Echallens-Bercher, rend d'importants services, puisque c'est la seule ligne ferrée pour le Gros de Vaud ; son parcours a une longueur de 24 km.

Cl. D.

GRAMMAIRE

L'adverbe.

A.

1. La neige tombe *lentement*.
2. J'étudie *longtemps* sans me fatiguer.
3. Je vous *rendrai volontiers* ce service.

(Faire trouver aux élèves que les mots *lentement*, *longtemps*, *volontiers*, complètent, modifient le sens du verbe de chaque proposition.)

4. Le rossignol a un chant *très mélodieux*.
5. Le duvet de l'eider est *plus léger* et *plus chaud* que celui des autres oiseaux.
6. Cet enfant est *peu intelligent*.

(Faire remarquer que ce sont des adjectifs qualificatifs qui se trouvent modifiés par les mots *très*, *plus*, *peu*.)

7. Cet orateur est *très peu* clair.
8. Le chamois est *beaucoup plus* agile que la chèvre.
9. Nous sommes arrivés *trop tard* à la station.

(Observer que les mots invariables *peu*, *plus*, *tard* (déjà connus des élèves), sont eux-mêmes modifiés par *très*, *beaucoup*, *trop*.)

REMARQUES :

1. Le verbe est fréquemment modifié par un mot invariable ; ce mot étant placé près du verbe est appelé *adverbe* (= joint au verbe).

2. Les *qualificatifs* peuvent aussi être modifiés par des adverbes.

3. Enfin, les adverbes eux-mêmes peuvent être modifiés par d'autres adverbes.

Trouver la définition générale :

L'adverbe est un mot invariable qui modifie le sens d'un verbe, d'un qualificatif ou d'un autre adverbe.

B.

- a) 1. Où courez-vous si vite ? Je viens *ici*.
2. Les chamois vivent dans les Alpes ; c'est *là* que les chasseurs sont obligés d'aller les chercher.
- b) 3. Il part *aujourd'hui* ; il reviendra *demain*.
4. *Jadis* les serfs travaillaient pour les seigneurs.
- c) 5. Quiconque a *beaucoup* lu peut avoir *beaucoup* retenu.
6. Charles a *moins* de zèle qu'Auguste.
- d) 7. Irez-vous au concert ? *Oui*, avec plaisir.
8. *Assurément* vous avez raison.
- e) 9. *Ne* remettez *pas* au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même.
10. Il *ne* faut *point* se baigner de suite après un repas.
- f) 11. Tu étudieras *d'abord* ; *ensuite* tu joueras.
12. Il se rendra *premièrement* à Lausanne et *ensuite* à Genève.
- g) 13. Votre mère vous aime *tendrement*.
14. L'orage gronde *sourdement*.
- h) 15. Il neigera *probablement* avant dimanche.
16. L'hiver sera *peut-être* très rigoureux.

REMARQUE :

Examiner les propositions ci-dessus et faire voir que les adverbes modifient les verbes (qualificatifs et autres adverbes) en y ajoutant les idées de :

- | | |
|-------------------|-----------------|
| 1. Lieu, | 5. de Négation. |
| 2. de Temps, | 6. d'Ordre, |
| 3. de Quantité, | 7. de Manière, |
| 4. d'Affirmation, | 8. de Doute. |

Dans l'exercice suivant, indiquer la nature de chaque adverbe. (Oral ou écrit.)

Vous n'avez *nullement* (adv. de nég.) écouté mes conseils. — C'est *là* (adv. de lieu) que nous allons. — *Certes* (adv. d'affirm.), vous auriez mieux fait de venir *plus* (adv. de quant.) *tôt* (adv. de temps). — La cuisinière a *trop* (adv. de quant.) salé la soupe. — Nous aimerons *toujours* (adv. de temps) notre patrie. — Les Suisses luttèrent *vailleamment* (adv. de man.) à St-Jacques sur la Birse. — La question de la navigation aérienne sera *probablement* (adv. de doute) résolue un jour. — Cet enfant m'a répondu *très* (adv. de quantité) *poliment* (adv. de manière). — Nos parents sont *assurément* (adv. d'affirm.) nos meilleurs amis.

— Cet employé a *audacieusement* (adv. de man.) trompé ses chefs. — Voici l'hôtel *où* (adv. de lieu) nous descendrons.

AUTRE EXERCICE :

Lire un morceau du livre de lecture D. & B., y chercher les adverbes et les classer. (EX : *Les Sources*, page 290.)

C.

Dans les leçons précédentes chaque adverbe étudié était formé d'un seul mot. — En est-il toujours ainsi ?

EXEMPLES :

1. Les Israélites partirent *à la hâte*.
2. Les soldats marchent *côte à côte*.
3. Mon père viendra *tout à l'heure*.
4. L'église est au centre du village; notre maison est *vis-à-vis*.
5. Les forces s'en vont *peu à peu*.
6. La foudre éclate *tout à coup*.

REMARQUE : Quelquefois le modificatif du verbe (l'adverbe) est composé de plusieurs mots; il prend alors le nom de *locution adverbiale*.

EXERCICE : Rédiger huit propositions, chacune renfermant une des locutions adverbiales suivantes :

A l'insu, à dessein; à tort, en bas, au dehors, en vain, par hasard, tout de suite.

D.

Là (adverbe), *la* (article), *la* (pronom).

1. Les amateurs de champignons visitent souvent ces bois; c'est *là* qu'on trouve les plus belles chanterelles.
2. Il se trouva *là* au moment où nous descendîmes du train.
3. *La* géographie est *la* science qui s'occupe de *la* description de *la* terre.
4. *La* vache, *la* chauve-souris et *la* baleine sont des mammifères malgré leurs dissemblances.
5. Dès que vous saurez votre poésie, vous me *la* récitez.
6. Quand le cerf fut au bord de la rivière, il *la* traversa à la neige.

REMARQUE. *Là* (adv.), indique le lieu.

La (article), détermine un nom commun.

La (pronom), remplace un nom.

Où, ou.

1. Sur l'emplacement *où* s'élevait la cabane du missionnaire Gall, on construisit plus tard le couvent qui porte son nom.
2. Les deltas des grands fleuves, *où* l'évaporation de l'eau est très active, sont en général malsains.
3. A l'endroit *où* les Bernois battirent les Français, près de Neuenegg, en 1798, il y a un monument avec cette inscription :

« Bataille gagnée, bataille perdue ! »

4. Désirez-vous recevoir cette somme en argent *ou* en or.
6. Il faut vaincre *ou* mourir, disait Léonidas aux Thermopyles.
6. Vendez-vous de l'huile de noix *ou* de l'huile d'olive ?

REMARQUE :

I *Où* (adv.), indique le lieu.

On peut le remplacer par les expressions : dans un lieu, à un endroit, à l'endroit.

Il s'écrit avec l'accent grave.

II. *Ou* (conjonction), marque l'alternative, le choix entre deux choses et s'écrit sans accent.

E. MÉTRAUX.

DICTÉES

Degré supérieur.

Le Niagara, lorsqu'il sort de l'Erié, roule en moyenne sept mille cinq cents mètres cubes par seconde, le volume de trois Rhônes qui tomberaient de haut dans la mer avec des flots *aussi* beaux que ceux du seuil du Léman. Le nom de cette rivière est la sonore corruption de deux mots iroquois signifiant les Hauteurs du grand bruit : nom mérité s'il en est, car le fracas de la chute du Niagara va *quelquefois*, sur l'aile des vents du sud, jusqu'à Toronto, ville éloignée de septante-cinq kilomètres. C'est après de nombreux rapides que l'avalanche d'eau la plus fameuse du monde s'abat de quarante-cinq à quarante-neuf mètres de hauteur, en deux bras, avec une épaisseur de flots de six à dix mètres. De ces bras, séparés par une île, l'un a six cents, l'autre a deux cent septante mètres de largeur, et tous deux forment une espèce de fer à cheval, dont la paroi calcaire, *lentement* rongée, recule *insensiblement* vers le sud, en même temps que la cascade. Si bien qu'on peut prévoir le jour, *infiniment* éloigné de nous, où la trombe d'eau du Niagara cessera de s'écrouler avec un retentissement de tonnerre, quand la rivière aura détruit tout le seuil même du lac Erié. La cataracte du Niagara s'abîme dans un couloir obscur, étroit, tordu, plein des tourbillons, des convulsions, des bouillonnements et des déchirements de l'eau : dans cette gorge, le fleuve broyé cherche le repos, mais malgré la profondeur extraordinaire qu'ont *ici* les ondes, il ne trouve le calme qu'en sortant de ce sombre corridor par-dessus lequel passe, d'un seul élan, et portant des trains de chemin de fer, l'un des plus hauts ponts suspendus de l'Amérique.

(D'après Onésime Reclus.)

Com. par E. MÉTRAUX.

La cueillette du gui chez les Gaulois.

Les Gaulois avaient en grande vénération le gui, la plante sacrée semée sur les chênes par la divinité même et dont l'éternelle verdure était le symbole de l'immortalité. Ils en célébraient la fête avec beaucoup de cérémonies au solstice d'hiver, soit le sixième jour de la lune¹, donc à la Noël, époque à laquelle s'ouvrait l'année gauloise. Dès que l'époque de cette solennité approchait, les « vacies » : druides dépositaires des dogmes philosophiques et religieux et prêtres justiciers et sacrificateurs parcouraient la province en criant à haute voix : « Au gui l'an neuf ! », convoquant ainsi la nation aux environs de la ville de Chartres où devaient s'accomplir les rites sacrés.

M. MÉTRAL.

¹ Chez ce peuple, le sixième jour de la lune était le jour qui commençait leurs mois, leurs années et leurs siècles qui duraient trente ans.

² Cette expression que l'on a attribuée aux Gaulois lors de la cueillette solennelle du gui du chêne par les druides, ne serait, paraît-il, qu'une corruption de l'expression bretonne : « aguillaneuf », sorte d'interjection que poussent, dans quelques provinces de l'ouest de la France, les pauvres quêteurs leurs étrennes la veille du Nouvel-An, et signifiant : « étrennes à moi ». Que croire ?

ARITHMÉTIQUE

L'*Educateur* a indiqué un moyen, aussi ingénieux qu'intéressant, de trouver, sur les doigts, le produit de deux des nombres 6 — 7 — 8 — 9 ou 10.

Voici, dans le même ordre d'idées et pour ceux qui ne le connaissent pas encore, un moyen plus pratique que celui généralement en usage, de trouver, de tête, le produit de deux nombres pris entre 10 et 20, tels que 14 fois 17, ou 17 fois 18, ou 16 fois 19, etc.

A l'un des nombres, ajoutez les unités de l'autre, multipliez par 10 et ajoutez le produit des unités. Exemple : soit 17 fois 18. $17 + 8 = 25$; multipliez par 10 = 250; ajoutez le produit de 7 par 8 (56), cela fait 306.

Dans la pratique on dit : 17 et 8 = 25 — 250; 7 fois 8 = 56; 250 et 56 = 306.

Autre exemple : 16 fois 19. 16 et 9 = 25 — 250; 6 fois 9 = 54; 250 et 54 = 304.

3^e exemple : 17 fois 19. 17 et 9 = 26 — 260; 7 fois 9 = 63; 260 et 63 = 323.

4^e exemple : 14 fois 18. 14 et 8 = 22 — 220; 4 fois 8 = 32; 220 et 32 = 252, etc., etc.

Si l'un des nombres est décimal, ou même les deux, on peut employer le même procédé.

Il suffit, pour multiplier, de supprimer la virgule et de la placer au produit comme dans une multiplication ordinaire. Ex. : $17 \times 1,8 = 17 \times 18$ (306) avec un chiffre décimal, soit 30,6.

Autre ex. : $1,7 \times 1,8 = 17 \times 18$ (306) avec deux chiffres décimaux, soit 3,06.

Ces multiplications sont d'une application constante dans la vie pratique. Il n'est pas rare d'avoir à calculer de tête 1 k. 4 hecto à f. 1,6 (1,60 f.), ou 1 k. 7 à 1 f. 80, ou 1 k. 8 à 1 f. 70, etc.

C'est le moyen que j'emploie pour mon usage particulier. Le trouvant très pratique, je l'enseigne à l'école.

La raison de ce système est des plus simples; la moindre réflexion suffit pour la trouver.

Aug. BAUD, régt.

Problème donné aux candidats qui postulaient une place d'employé au Département des Finances.

La subvention totale due par l'Etat de Vaud au chemin de fer du Lausanne-Moudon s'élève à f. 469 580.

Au 1^{er} février 1905, la Compagnie a déjà reçu à compte f. 278 080.

Le solde est exigible en 5 annuités égales payables le 1^{er} janvier des années 1906, 1907, 1908, 1909, 1910.

La Compagnie bénéficiaire sollicite de l'Etat le paiement anticipé total au 15 février 1905 du solde de sa subvention.

La demande est accordée mais sous escompte du 4 %₀. Combien l'Etat payera-t-il (Année de 360 jours).

SOLUTION

Subvention totale	469 580 f.
1 ^{er} acompte	278 080
Solde à payer	<u>191 500 f.</u>
Annuité	35 300

	Années	Annuité	Jours	Escompte	Somme à payer
Subvention de	1906	38 300	315	1 340,50	36 959,50
	1907	38 300	675	2 872,50	35 427,50
	1908	38 300	1035	4 404,50	33 895,50
	1909	38 300	1395	5 936,50	32 363,50
	1910	38 300	1755	7 468,50	30 831,50
		<u>191 500</u>		<u>22 022,50</u>	<u>169 477,50</u>

Rép. La subvention à payer s'élève à f. 169 477,50.

L. PELET.

Compte de la Caisse d'Epargne vaudoise
Monsieur Henri Rochat feu Charles à Mont-la-ville.

Dates	Libellé	Echéances	Versements ou Prélèvements	Intérêts	Sommes
1904		1903			
Janv. 1	Solde en sa faveur Intérêt 3 $\frac{1}{2}$ $\frac{0}{0}$ du 1 ^{er} janv. au 31 déc.	Déc. 11			3829 75
					134 05
Janv. 27	<i>Payé à Lausanne</i>	Janv. 20	500 —	134 05 16 50	3963 80 516 50
Mars 4	Reçu à Lausanne	Mars 31	710 —	117 55 18 60	3447 30 728 60
Sept. 19	Reçu à Vevey	Oct. 15	30 —	136 15 — 20	4175 90 30 20
Nov. 20	<i>Payé à Morges</i>	Nov. 25	300 —	136 35 1 —	4206 10 301 —
Déc. 5	<i>Payé à Lausanne</i>	Déc. 15	1050 —	135 35 1 50	3905 10 1051 50
				133 85	<u>2853 60</u>

Les sommes écrites en italiques sont des prélèvements, les autres sont les versements faits par Rochat. Les premières devront être soustraites et les autres additionnées.

On calcule les intérêts pour toutes les sommes de l'échéance au 31 décembre 1904. Ainsi 3829, 75 f. donnent pour intérêt du 1^{er} janvier au 31 décembre 1904 134,05 f. qui s'ajoutent au capital.

Le 27 janvier la Caisse paye 500 f., mais elle compte l'intérêt du 20 janvier au 31 décembre, intérêt qui s'élève à 16,50 f. et qui, ajouté au capital, donne 516, 50 f. qui doivent être soustraits de 3963, 80 f.

L. PELET.

AVIS IMPORTANT

Afin de faciliter nos abonnés, ceux ci pourront payer leur abonnement dans un bureau de poste quelconque de la Suisse au compte de chèques « N° II 125 Gérance de l'Éducateur ». Ils n'auront qu'à ajouter la minime finance de 5 cent. (au lieu de 15 cent. précédemment) pour avis de la poste. — Un remboursement sera adressé à ceux qui n'auront pas payé avant le 5 février 1906.

Le Gérant : C. PERRET.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Service de l'instruction.

Les augmentations de traitement dues au personnel enseignant primaire pour le 2^e semestre 1905 seront payables aux recettes de district dès lundi 8 janvier. La contribution de 1905 à la pension de retraite sera réclamée à cette occasion.

Avis aux Collègues

Garçon ou fille désirant apprendre l'allemand, trouverait à Bâle excellente pension dans famille honorable. — L. J. Magnin, à Ecublens, renseignera.

A REMETTRE

la souscription au **Dictionnaire géographique de la Suisse.**
Adresser : Dictionnaire, poste restante, Cour.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

LES MACHINES A COUDRE



SINGER



qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR

Le plus grand **progrès** réalisé ;
Les **perfectionnements** les plus récents ;
Marche la plus douce ;
Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier**, etc.

*Ce succès immense et sans précédent
rouve sans contestation possible la supériorité des machines à coudre*

SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

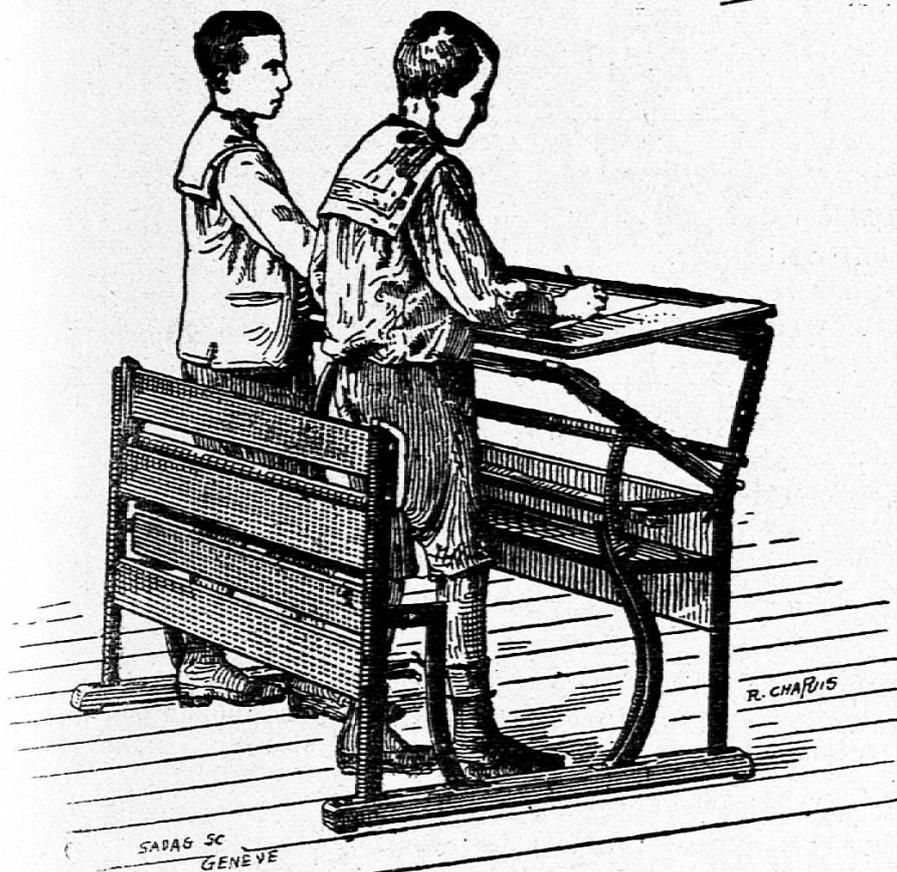
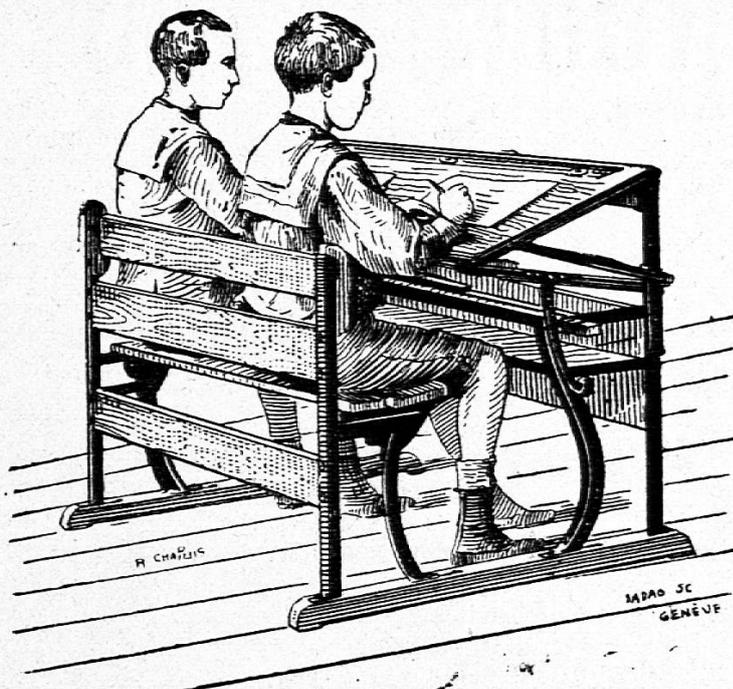
Maison
A. MAUCHAIN
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 19

donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35. —.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

Pupitre modèle n° 15
pour Ecoles secondaires
et supérieures.

Prix : Fr. 47.50.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudaises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc...
CONSTRUCTION SIMPLE — MANIÈRE FACILE

NOUVEAUTÉS CHORALES

LAUBER, Joseph. Hymne suisse, pour chœur d'hommes ou chœur mixte, avec accompagnement de piano ou orchestre. Partition, piano et chœur, net 3 fr.; le chœur seul, partition, 50 c.

31. LAUBER, E. Cinq chœurs ou duos, avec accompagnement de piano

N° 1. Nuits de Juin, Fr. 1.50
Parties vocales, en partition » 0.20

32. — N° 2. L'alouette, »

» 3. Toute pensée est une fleur, »

» 4. Au matin, »

» 5. Violettes, marguerites et roses, »

Les 4 Nos en 1 cahier, partition, » 2.00

Idem, parties vocales, net fr. 0.40 ou par N° » 0.15

33. GIROUD, H. Op. 133. Idylle, à 3 voix égales (avec Soli) et accpt^t de piano, partition » 1.50

Parties vocales, en partition » 0.40

LAUBER, J. Op. 15. Neuf Chœurs à 2 et à 3 voix, avec accpt^t de piano

34. N° 1. Dans les bois, 2 fr., parties, 30 c.

35. » 2. La chanson du ruisseau, 1 fr. 25, parties, 25 c.

36. N° 3. Chante, petit oiseau! 1 fr. 80, parties, 30 c.

37. N° 4. Le frisson de la fleur, 1 fr. 80, partie, 30 c.

38. N° 5. Le Muguet, 1 fr. 25, parties 25 c.

39. N° 6. Enfants n'y touchez pas, 1 fr. 50, parties, 25 c.

40. N° 7. La pluie abat les fleurs, 1 fr. 80, parties, 25 c.

41. N° 8. Souvenir des Alpes, 1 fr., parties, 20 c.

42. N° 9. La Forêt, 2 fr. 50, parties, 40 c.

Les Nos 1 à 7, à 2 ou 3 voix.

» 8 et 9, à 2 voix.

Parties vocales (en partition).

Chœurs de Noël

à 4 voix d'hommes

NORTH, C. Op. 37. Paix sur la terre, 1 fr.
GRUNHOLZER, K. Noël (D. Meylan), 50 c.
SOURILAS, Th. Le Roi Nouveau (Noël), 1 fr.
WALTHER, A. NOEL, 1 fr.
MEISTER, C. O Sainte nuit, 1 fr.
COMBE, Ed. Nuit de Noël, 1 fr.

à 4 voix mixtes

GRANDJEAN, S. Hymne pour Noël (a capella).
KLING, H. Psaume 90, chant de Nouvel-An.
FAISST, C. C'est toi, Noël.
NORTH, C. Op. 441. NOEL: Paix sur la terre, 50 c.
PIGUET, D. Les chants d'Ephraïm. Noël, 1 fr.
BOST, L. Il vient! Noël, 1 fr.

KLING, H. Noël! Vieux Noël, à 2 ou 3 voix, 50 c.

GRUNHOLZER, K. Joie de Noël, à 2 voix, 50 c.

COMBE, Ed. Une nuit de Noël, à 3 voix, 50 c.

LAUBER, E. Le vieux sapin, Noël, à 2 voix, 50 c.

MEISTER, C. Devant la crèche, Noël, à 3 voix, 50 c.

DENOYELLE, U. Noël, à 3 voix, 25 c.

AIBLINGER, J.-C. Auprès de la crèche, Noël, pour 2 voix égales ou 4 voix mixtes, avec accompagnement de piano ou harmonium ou petit orchestre. Partition, 1 fr.; chœur seul, 20 c.

BISCHOFF, J. Paix sur la terre. Chant de Noël pour Soprano solo, chœur mixte et piano. Partition, 2 fr.; parties vocales, 20 c.

GRANDJEAN, S. Hymne pour Noël Chœur et Quatuor mixte plus un chœur d'enfants avec orgue ou harmonium ou piano. Partition, 2 fr.; idem chant seul, 30 c.

REUCHSEL, A. Noël humain. Chant et piano. 1 fr. 35

FAISST, C. L'Etoile des Mages. » » 1 fr. 20

KLING, H. Albums de Noël. chant et piano. 2 volumes contenant chacun 10 Noël, à net 2 fr.

→ Envois à l'examen ←

FÆTISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

à LAUSANNE et VEVEY

Succursale à PARIS, 14, rue Taitbout, 9^e

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLIII^{me} ANNÉE — N^o 3.



LAUSANNE — 20 janvier 1906.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

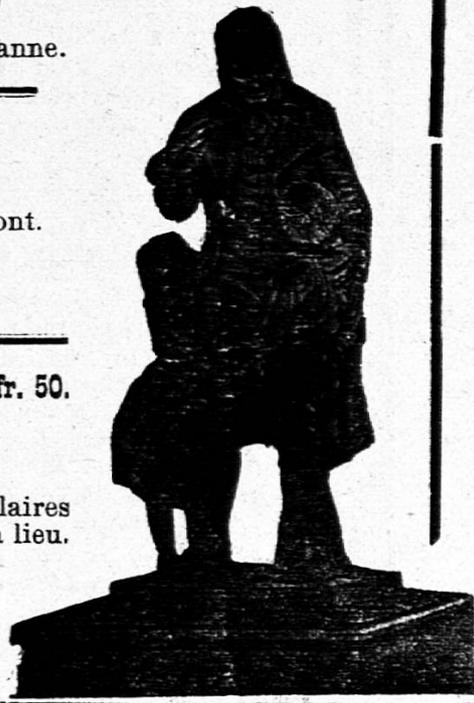
PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baufard , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Rosier , William, prof.,	Petit-Lancy.	Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Grosgrin , L., prof.,	Genève.		
Pesson , Ch., inst.,	Céligny.		
Jura Bernois.		Vaud.	
MM. Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	MM. Meyer , F., inst.,	St-Prex.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Rochat , P., prof.,	Yverdon.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Cloux , J., inst.,	Lausanne.
Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	Baudat , J., inst.,	Corcelles s/Concise
Moeckli , Th., inst.,	Neuveville.	Dérialz , J., inst.,	Baulmes.
Sautebin , instituteur,	Saïcourt.	Magnin , J., inst.,	Lausanne.
Cerf , Alph., maître sec.,	Saignelégier.	Magenat , J., inst.,	Oron.
		Guidoux , E., inst.,	Pailly.
		Guignard , H., inst.,	Veytaux.
		Fallettaz , C., inst.,	Arzier.
		Briod , E., inst.,	Lausanne.
		Visinand , E., inst.,	La Rippe.
		Martin , H., inst.,	Chailly s/Lausanne
Neuchâtel.		Tessin.	
MM. Rosselet , Fritz, inst.,	Bevaix.	M. Nizzola , prof.,	Lugano.
Latour , L., inspect.,	Corcelles.		
Hoffmann , F., inst.,	Neuchâtel.		
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.		
Rusillon , L., inst.,	Couvét.		
Barbier , C.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds.		
Suisse allemande.			
M. Fritschl , Fr., Neumünster-Zurich			

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Dr Vincent , Conseiller d'Etat, président honoraire,	Genève.	MM. Charvoz , A., inst., secrétaire,	Chêne-Bougeries.
Rosier , W., prof., président,	Petit-Lancy.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Lagotala , F., rég. second., vice-président,	La Plaine, Genève.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès**, — **assurances mixtes**, — **assurances combinées**, — **assurances pour dotation d'enfants**.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne, à Lausanne; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève.

1985*x

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

PAYOT & C^{IE}, ÉDITEURS, LAUSANNE

Vient de paraître :

HISTOIRE

de l'Instruction et de l'Education

PAR

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du Canton de Vaud,
Professeur de Pédagogie à l'Université de Lausanne,
Rédacteur en chef de *L'Éducateur*.

Un beau volume in-8° de VIII-736 pages, illustré de
110 gravures. Prix : Fr. 6 —

Fabrication de Cahiers d'école

EN BONNES QUALITÉS

NOUVELLEMENT INSTALLÉ — FORCE MOTRICE

Exécution de 8000 pièces par jour. Tous les cahiers sont cousus avec fil

Maison de gros pour fournitures scolaires

Prix courant à disposition ☉ Prix très avantageux

Fournisseurs de nombreuses commissions scolaires

Se recommandent : **LES FILS de J. KUPFERSCHMID, Bienne**

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Avis aux Collègues

Gargon ou fille désirant apprendre l'allemand, trouverait à Bâle excellente pension dans famille honorable. — L. J. Magnin, à Ecublens, renseignera.

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour
la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustre, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

Cours d'écriture ronde et gothique avec directions, par **F. Bollinger**. Edition française, prix 1 fr. Aux écoles grand rabais. **S'adresser à Bollinger-Frey, Bâle.**

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. ● **LAUSANNE** ● Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRES ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

☛ **Remise** ☛

10% au corps enseignant.

